



Octobre 2024

2024 – IR15-2



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s – non adopté(e)s – parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



L'automne est là !

Qui dit automne, dit rentrée, couleurs, fraîcheur, conserves, et plein d'autres descriptifs de cette belle saison. Oui, l'automne est une période de l'année où nous récoltons les fruits et légumes de nos potagers, où les arbres se parent de magnifiques couleurs, mais c'est aussi une période qui nous prépare à la prochaine saison : l'hiver... Donc, c'est également une période pendant laquelle on se prépare à s'emmitoufler, à se chauffer adéquatement, à protéger nos autos d'abris Tempo, de sortir pelles et balais à neige, à prévoir les grands froids, etc. Bref, vous aurez compris, comme Dominique Michel : J'HAÏS L'HIVER... Mais bon, on s'y fait.

Avant d'y arriver, nous avons encore quelques belles semaines et bien des activités à prévoir, notamment pour le Mois national de sensibilisation à l'adoption. Vous trouverez dans les pages suivantes, quelques suggestions d'activités disponibles.

De façon régionale, nous poursuivons nos activités régulières et nous continuons de vous servir. Nous sommes heureux de constater que plusieurs d'entre vous avez obtenu des réponses via les services sociaux, via l'ADN ou via des contacts de toutes sortes. Nous espérons que vous profiterez bien de ces retrouvailles pour finaliser le casse-tête de vos origines. N'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider, comme plusieurs autres organismes ou individus. Demeurez toutefois vigilent avant de confier vos demandes et avant d'entreprendre quelque démarche que ce soit.

Nous vous souhaitons un bon début d'automne et nous vous retrouverons en novembre. Nous vous souhaitons un bon retour et une bonne lecture!



Caroline Fortin

Caroline Fortin,
présidente

facebook



« Loin des yeux, près du cœur »

L'émission « Loin des yeux, près du cœur » est de retour depuis quelques semaines. **Réservez votre place dès maintenant** en vous inscrivant pour une des prochaines diffusions. Contactez directement l'animatrice, Normay St-Pierre, par courriel à : normay.stpierre@videotron.ca et elle se fera un plaisir de vous contacter pour une entrevue téléphonique.

Rien de plus facile! Vous n'avez pas à vous déplacer, tout se fait par téléphone, dans le confort de votre foyer. Il n'y a donc aucun stress à lancer votre avis de recherche. Certaines personnes se sont retrouvées récemment via l'émission. Pourquoi ne serait-ce pas votre tour? Vous désirez partager votre vécu et/ou vos retrouvailles avec nos auditeurs. Ceci en aidera certainement plusieurs. Vous êtes toutes et tous bienvenu(e)s.



L'émission est diffusée sur *SoundCloud** via notre page *Facebook* ou notre site *Internet*, ainsi que via les pages Facebook de l'émission « *Loin des yeux, près du cœur* », *Adoption – Émotions – Retrouvailles (A.E.R.)*, *Les oubliés(es) de la Loi 113*, *CarrefourADN* et *l'Histoire des crèches du Québec*.

* *SoundCloud* est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux - [Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#)

Adoption, Émotions, Retrouvailles



Nous partageons les capsules, préparées par Lyne Perron du groupe *Adoption, Émotions, Retrouvailles*, ainsi que les émissions de radio auxquelles elle participe sur CFOU 89,1FM. Ces capsules et émissions ont pour but de faire réfléchir les gens sur les différentes phases des retrouvailles, de répondre aux questions régulièrement soulevées, de sensibiliser la population à la réalité vécue par la triade adoptive, de diffuser des avis de recherche, etc. Nous vous invitons à les écouter/regarder et à apporter vos commentaires et ou questions. N'hésitez pas à partager !

Les capsules et émissions sont maintenant disponibles également sur notre site Internet, pour les voir et les écouter sur YouTube, en cliquant [ici](#).

De plus, Lyne, en collaboration avec le Mouvement Retrouvailles, offrira des soupers-conférences dans quelques villes du Québec, au cours des prochains mois. Soyez assurés que nous en ferons la publicité et nous vous invitons à y participer en grand nombre. Plus de détails à suivre.



Conférences

Vous aimeriez que le Mouvement Retrouvailles se déplace vers vous pour une activité d'informations suivie d'une conférence? Laissez-nous le savoir et nous pourrions voir comment il est possible de répondre à vos attentes.

Nous pouvons organiser le tout en soirée ou durant la journée. Vous avez un groupe de personnes et un endroit à nous suggérer? Faites-nous le savoir! Nous attendons vos suggestions.



Recherches via le Mouvement Retrouvailles



Si vous êtes membre en règle avec notre organisme et que vous possédez des informations sur votre (vos) parent(s) d'origine ou sur la personne recherchée, nous sommes à même de vous aider dans vos recherches, dans plusieurs cas. Nous pouvons également contacter la famille pour une première approche et organiser le contact, lorsque possible.

Des bénévoles de notre organisme sont attirés à votre recherche. Il arrive également que certaines personnes extérieures à notre organisation effectuent des recherches, que ce soit via une demande du Mouvement Retrouvailles ou via un avis qui aurait pu être placé sur les réseaux sociaux ou à la suite d'une analyse d'un profil d'ADN. **Assurez-vous toujours, lorsque vous placez un message sur les réseaux sociaux, que la personne qui vous contacte pour vous aider, vous soit recommandée et qu'elle soit fiable. Faire des recherches est une chose. Faire une approche et un contact en est une autre. Rappelez-vous qu'il est important de prendre le temps et de laisser du temps à la personne contactée. Nul ne sert de courir...**

Comme l'équipe est restreinte, il arrive que quelques semaines se passent sans que vous n'ayez eu de réponse. Ne craignez rien! Votre dossier suit son cours et dès que nous aurons du nouveau, nous vous en aviserons. Si nous n'arrivons pas à trouver, nous vous en avisons également. Il arrive que le département des miracles soit fermé! Soyez assuré(e)s que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre adéquatement à vos demandes et que vous n'avez pas été oublié(e)s. Si toutefois vous arrivez à trouver autrement qu'avec notre organisme, veuillez nous aviser dès que possible. Merci de votre compréhension.

IMPORTANT : Nous ne sommes pas une agence de recherche de personnes. Nous œuvrons uniquement dans les dossiers où il y a eu consentement à l'adoption, au Québec.



Colloque annuel 2025

Le prochain colloque pourrait se tenir le 3 mai 2025 à Trois-Rivières. À suivre... Informations, conférences, témoignages, souper sont au programme.

Nous vous promettons une autre belle journée!

L'invitation officielle sortira en janvier 2025. Ne la manquez pas!

Volet politique



Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles mesures législatives, le 8 juin 2024, déjà plusieurs personnes ont pu obtenir des réponses. Nous sommes ravis de constater que tout se déroule bien, en général, dans les services d'adoption / antécédents et retrouvailles. Il est certain que selon le type de demande, le nombre de demandes inscrites dans un CISSS/CIUSSS donné ou au SASIE, le personnel en place, les priorités accordées, il est difficile de prévoir un délai spécifique pour chacune des demandes. Mais, nous pouvons dire que le bilan nous semble positif.

Quelques petits irritants ont été soulevés aux responsables et des mesures concrètes ont été prises pour corriger le tir, notamment pour l'accès aux jugements d'adoption et certificat de naissance d'origine.

Si vous n'avez toujours pas fait votre nouvelle requête, vous pouvez le faire auprès du CISSS/CIUSSS/SASIE, **en lisant attentivement les instructions détaillées et en utilisant le formulaire correspondant à votre type de demande.**

Vous trouverez le tout en allant sur le site du Gouvernement du Québec (<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/grossesse-parentalite/adoption/rechercher-informations-famille-origine-ou-enfant-confie-adoption/recherche-antecedents>) ou sur notre site Internet : <https://www.mouvement-retrouvailles.qc.ca/nouvelles.../>

Mouvement Retrouvailles - Souper-rencontre – Québec Mercredi, 13 novembre 2024. 18 h 00

Restaurant Tuscanos
1445, avenue Jules-Verne
Québec – G2G 2R8



Des tables seront réservées au nom du Mouvement Retrouvailles.
Pour plus de renseignements : 418 335 9522
Tous sont bienvenus
N.B. Le coût du repas est à vos frais –

Mouvement Retrouvailles - Souper-rencontre – Thetford-Mines Mercredi, 22 novembre 2024. 18 h 00

Rôtisserie St-Hubert
203, boul. Frontenac Ouest
Thetford-Mines G6G 6K2



Des tables seront réservées au nom du Mouvement Retrouvailles.
Pour plus de renseignements : 418 335 9522
Tous sont bienvenus
N.B. Le coût du repas est à vos frais –

Saison 2024-2025 (période de renouvellement et mise à jour)

La saison 2024-2025 prend son envol. Nous sommes là pour vous accueillir et pour vous servir. Suivez-nous sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook pour les horaires et les lieux de rencontres.



Le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2025 arrive à grands pas. N'oubliez pas qu'il est important de faire votre renouvellement de carte de membre régionale annuelle. La survie du Mouvement en dépend. Vous recevrez à l'automne, par courriel ou par la poste, votre avis de renouvellement. Ne le laissez pas attendre. Votre renouvellement peut également être effectué directement en ligne, sur notre site Internet.

Nous vous rappelons que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé et que vos coordonnées ont changé ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du CISSS/CIUSSS/SASIE ou de toute autre façon, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser. Il est important de nous faire part, ainsi qu'au CISSS/CIUSSS/SASIE détenteur de votre dossier, de vos changements d'adresse et de numéro de téléphone. Malgré nos nombreux rappels, nous avons encore des pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. Si vous nous avez avisé déjà, nous tenons à vous remercier.



Tous nos membres ont la possibilité de voir leur avis de recherche sur notre site Internet, pour une chance additionnelle. Si votre avis n'a pas été publié par le passé, faites-nous-en la demande et il nous fera plaisir de le placer en ligne.

Les « non-membres » peuvent également voir leur avis de recherche publié. Cependant, il est important de noter que si quelqu'un se reconnaît, il sera dirigé directement vers le « non-membre », lequel sera responsable de faire les vérifications d'usage. Nous ne gérons pas les avis pour les « non-membres », contrairement à ceux pour nos membres en règle.

IMPORTANT : Lorsque vous nous contactez par téléphone, laissez-nous votre nom, numéro de téléphone et votre ville de résidence. Nous vous rappellerons rapidement. Votre appel est important pour nous et il nous fera plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous désirez rencontrer un(e) responsable, n'hésitez pas à nous appeler et nous pourrions faire en sorte de vous fixer un rendez-vous.

Si vous désirez vous inscrire, vous pouvez nous contacter par courriel, par téléphone ou directement sur notre site Internet en cliquant sur « Devenir membre ». Nous aimerions attirer votre attention sur l'importance de nous fournir les documents nécessaires afin que nous puissions compléter votre adhésion. Plusieurs personnes remplissent le formulaire en ligne pour devenir membre et c'est très bien. **CEPENDANT**, plusieurs omettent de nous faire suivre le paiement qui doit s'y rattacher. **Tant et aussi longtemps que nous ne recevons pas ledit paiement, votre demande est en attente de traitement.** Veuillez donc vous assurer d'effectuer le virement ou d'envoyer un chèque ou mandat-poste, comme indiqué sur le formulaire en ligne.

Actuellement, nous avons des demandes reçues en ligne, sans aucun versement, donc toujours en attente. Merci de votre compréhension.

Suggestions de lecture

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca et nous en prendrons bonne note.



À LIRE – EN FRANÇAIS – « La petite polonaise » - par *Josée St-Martin*, édité par Mme Micheline Pelletier, octobre 2024

Quelques mois après le décès de sa mère, l'autrice apprend le nom de sa grand-mère biologique : Julia Stasica. Commence alors une quête de ses origines afin d'en savoir plus sur celle-ci et sa famille.

Ce récit, inspiré d'une histoire vécue, débute en 1917 avec l'arrivée au Canada de ses arrière-grands-parents, jusqu'à la mort de sa grand-mère en 1998. On y suit le parcours de Julia, qui tombe enceinte à l'âge de dix-sept ans, laisse son enfant à la crèche, rencontre son grand-amour, mais doit y renoncer, puis se marie avec l'homme de sa vie qui meurt subitement le premier de l'An, la laissant seule avec ses regrets et son lourd secret. Son geste ultime sera de retrouver cette enfant qu'elle a laissé derrière elle quarante ans plus tôt.

Le livre sera disponible à la Librairie Le Port de tête, située au 269, avenue du Mont-Royal Est, à Montréal et auprès de l'autrice en lui écrivant à stmartin_jo@yahoo.ca - Pour chaque livre vendu, 1 \$ sera remis au Mouvement Retrouvailles.

À VOIR – Into the fire – La fille perdue – par Ryan White –
Documentaire

Dans ce documentaire en deux volets, une mère tenace tente de tirer au clair le mystère complexe entourant la disparition en 1989 de sa fille laissée en adoption.

Partie 1 - En 2010, Cathy apprend que sa fille biologique, Aundria, a disparu. Une quête pour trouver des réponses pointe vers un suspect consternant.

Partie 2 = À la suite d'une arrestation étonnante concernant une autre affaire non résolue, Cathy arrive de plus en plus à faire la lumière sur le destin de sa fille.

Disponible sur Netflix



Pensée : «Je ne peux m'accrocher à un arbre si je ne connais pas ses racines mais si je connais la matière qui a enfanté cet arbre, alors volontiers je me fierai à ses branches et à ses fruits.» **Léo Denis Carpentier (2023)**

Novembre - Le mois national de sensibilisation à l'adoption

Différentes activités auront lieu pour sensibiliser la population à l'adoption, et ce, tout au cours du mois de novembre. Nous vous présentons ci-après un événement d'intérêt :



LE DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024 - À LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE DE MONTRÉAL

Le **Comité de concertation adoption Québec (COCON adoption)** vous invite à une projection spéciale, le dimanche 10 novembre, à 13h30, à l'auditorium de la Grande Bibliothèque à Montréal.

Nous présenterons pour l'occasion *Les enfants de la rivière Nouvelle*, un film-documentaire touchant sur l'adoption.

Cet événement marquant, qui se tiendra dans le cadre du « **Mois nationale de sensibilisation à l'adoption** », sera suivi d'une discussion avec la réalisatrice **Louise Lavoie**, ainsi que **Caroline Fortin**, présidente du **Mouvement Retrouvailles** et porte-parole du comité. Le tout sera animé par **Sara Séguin-Baril**, travailleuse sociale et représentante de **L'Hybridé**.

Pour visionner la bande-annonce du film, [c'est ici](#).

Pour réserver votre place gratuite, inscrivez-vous ici :

<https://coconadoption.ca/forum/documentaire-10-novembre>



L'activité est gratuite, mais l'inscription est obligatoire.



SPECTACLE DE MARITZA BOSSÉ-PELCHAT

Le 7 novembre 2024, à 19 h 30, Maritza Bossé-Pelchat offrira un spectacle dans le cadre du Mois national de sensibilisation à l'adoption, à la **Maison de la culture Maisonneuve** au 1897 Avenue Desjardins, Montréal, QC H1V 2G8

MARITZA a voulu souligner cette cause qui lui tient particulièrement à cœur en invitant l'artiste Funk Lion et le pianiste/compositeur Blair Thomson, tous deux adoptés. Le spectacle sera suivi d'une discussion animée par la comédienne et autrice Phara Thibault, où il sera question de son histoire, d'identité, d'attachement et d'interculturalité. La travailleuse sociale du service psychosocial de L'Hybridé, Sara Séguin-Baril, se joindra aussi à l'échange. Les deux femmes ont également été adoptées.

¿Quién eres? (Qui es-tu?), le nouveau spectacle de, MARITZA propose un voyage musical sous le thème de la résilience. Auteure-compositrice-interprète reconnue pour la profondeur de ses chansons et sa capacité à émouvoir, MARITZA a lancé l'album "¿Quién eres ?" en 2022, son premier album en espagnol. Il s'agit d'un projet artistique né d'un processus de réappropriation de soi. Originaire de la République dominicaine, Maritza renoue ainsi avec sa langue maternelle, qu'elle a rapidement perdue après avoir été adoptée très jeune par un couple de Québécois francophones. Elle embrasse ainsi ses racines, infusant ses paroles avec les rythmes de son héritage hispanophone longtemps perdu.

Le spectacle est un sublime alliage de chansons en espagnol et en français, de sonorités folk, soul, indie et latines, de sonorités chaudes et intemporelles, soutenues par des orchestrations très organiques où les cordes occupent une place centrale. Son univers se situe dans la lignée de la musique de Chavela Vargas, Lhasa de Sela, Natalia Lafourcade et Silvana Estrada. À travers des mélodies et des voix envoûtantes, MARITZA entraîne les auditeurs sur un chemin cathartique, transformant la douleur en poésie et l'incertitude en art.

Avec une présence magnétique sur scène, elle élève les âmes et répand une bonne dose d'amour. Elle offre, avec ses musiciens, un moment hors du temps, intime et réconfortant d'où jaillit la lumière.

Le Maritza Orchestra :
Michel-Olivier Gasse (contrebasse)
Patrick Nadon (batterie)
Josiane Rouette (trompette)
Guillaume Bourque (guitare)

Entrée libre - Billets disponibles à partir du 24 octobre :

<https://lepointdevente.com/maisondelaculturemaisonneuve>

Article publié le 2 octobre 2024, dans le [numéro de novembre 2024](#) de *L'actualité* – Écrit par Angie Landry

La quête des personnes adoptées

La récente réforme du droit de la famille redonne l'espoir aux Québécois abandonnés, et à leurs descendants, de trouver leurs origines. Or, les réponses tant désirées peuvent causer bien des remous.



Feuilles : NetPix /
Getty Images ;
racines : Marko
Babii / Getty
Images ; enfant :
kdshutterman /
Getty Images ;
montage
: *L'actualité*

Du plus loin qu'elle se souvienne, Marie-Pierre Lefebvre, 45 ans, a toujours souhaité découvrir l'identité de sa grand-mère paternelle. « La moitié de mon arbre généalogique n'existe pas », dit la Trifluvienne, puisque son père est décédé sans avoir retrouvé ses origines. Elle rêve de pouvoir comprendre qui elle est. Entièrement.

« Je voudrais surtout pouvoir dire à ma grand-mère : “C'est correct” », lâche-t-elle, la voix brisée par l'émotion. « Correct » d'avoir confié Pierre en adoption en 1952. Sa grand-mère a-t-elle eu peur ? A-t-elle eu honte ? A-t-elle eu un véritable choix, à 17 ans ? Elle espère surtout qu'il n'est pas trop tard, que son aïeule est encore vivante. Elle rêve de retrouvailles.

Marie-Pierre Lefebvre, comme des milliers d'autres au Québec, a enfin pu faire cet été une demande d'accès au registre de l'état civil, où sont consignées les informations sur les adoptions. Elle désire connaître des faits qui lui permettront de remplir les cases vacantes de son identité. D'esquisser l'autre moitié de l'arbre.

Depuis le 8 juin 2024, l'entrée en vigueur d'un train de mesures législatives est venue élargir le champ des possibles en ce qui concerne les antécédents biologiques et les retrouvailles au Québec — l'un des grands pans de la réforme du droit de la famille en matière de filiation du ministre Simon Jolin-Barrette, mieux connue sous le nom de « projet de loi 2 ».

À la racine de l'adoption, il y a un traumatisme qui s'est ancré : celui de l'abandon et du rejet. Mettre la main sur des renseignements liés à la naissance peut secouer les certitudes et croyances qu'une personne adoptée s'est construites au fil des années.

Désormais, il est permis aux descendants au premier degré d'une personne adoptée décédée, comme Marie-Pierre Lefebvre, d'entreprendre des recherches officielles. Même accès pour les grands-parents biologiques d'une personne adoptée. Mais surtout, la confidentialité autrefois promise aux personnes

qui ont confié des enfants en adoption ne tient plus. C'était la mesure la plus attendue de la part des adoptés. C'est aussi celle qui inquiète le plus les parents d'origine.

Ces mesures s'ajoutent à celles entrées en vigueur en 2018 avec la loi 113, laquelle permettait aux personnes adoptées d'accéder à ce registre. Elles pouvaient ainsi connaître l'identité de leurs parents biologiques, sauf que ces derniers avaient le droit de signer un formulaire interdisant de fournir des renseignements à leur sujet. Un peu plus de 70 000 dossiers ont été ouverts de 2018 à 2022. Du nombre, environ 10 000 personnes ont essuyé un refus.

Depuis juin, les parents naturels encore vivants peuvent toujours refuser d'être contactés, mais pas d'être identifiés. La confidentialité des dossiers est levée dès que l'enfant atteint 18 ans, ou au premier anniversaire de décès du parent biologique, si celui-ci meurt avant la majorité de l'enfant.

À lire aussi

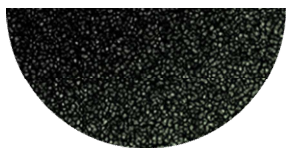
[La bataille des familles pluriparentales](#)

Pour plusieurs, le projet de loi 2 représente « la réforme de la dernière chance ». Car le temps file. Le gros des adoptions au Québec date de la période culminante des crèches, soit de 1921 à 1970. Il y aurait eu 122 000 personnes adoptées, et de ce nombre, environ 77 000 seraient toujours en vie. C'est ce qu'ont estimé en 2022 le démographe Robert Bourbeau, de l'Université de Montréal, et Sylvie Bastien, qui a largement documenté l'histoire de l'adoption au Québec.

Au moment d'écrire ces lignes, en août, environ 3 000 demandes avaient été soumises depuis juin à la Direction de la recherche des origines et des retrouvailles, qui accompagne les personnes admissibles aux démarches, sous la gouverne du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

« Avant le 8 juin, il y avait quelque chose d'injuste », dit Caroline Fortin, présidente du Mouvement Retrouvailles, un organisme sans but lucratif qui défend les intérêts des adoptés, des adoptants et des parents biologiques depuis 1983. « Je comparais souvent ça à un animal qu'on achète dans une animalerie, pour lequel on va avoir accès au pedigree complet. Mais nous, parce qu'on avait l'étiquette "adopté", on n'avait pas le droit de savoir d'où on venait », ajoute-t-elle. Dorénavant, le droit à la connaissance des origines est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne.

Caroline Fortin a retrouvé sa mère biologique dans les années 1990. Elle sait qu'une recherche d'antécédents ne se vit pas sans tumulte. Parce que l'adoption est propice aux remous intimes, explique la psychologue Noémi Gagnon-Oosterwaal, qui se spécialise depuis une quinzaine d'années auprès d'une clientèle d'adoptés et d'adoptants, à Montréal. « J'ai une patiente qui a accès à son dossier d'informations depuis un moment, mais qui n'a pas encore été capable de l'ouvrir », souligne-t-elle. Car à la racine de l'adoption, il y a un traumatisme qui s'est ancré, insiste la psychologue : celui de l'abandon et du rejet. Mettre la main sur des renseignements liés à la naissance peut secouer les certitudes et croyances qu'une personne adoptée s'est construites au fil des années.



La levée de la confidentialité heurtera aussi nombre d'ex-filles-mères ou ex-célibataires, dont plusieurs sont aujourd'hui vieillissantes, fragiles et anxieuses, reconnaissent le Mouvement Retrouvailles et le MSSS. « Depuis le 8 juin, beaucoup de dames me téléphonent », s'inquiète Marie, bénévole au Mouvement Retrouvailles, qui a elle-même confié son fils à l'État (des décennies plus tard, elle préfère

ne pas dévoiler sa véritable identité, par peur d'être jugée). Parmi les appels qu'elle reçoit depuis juin, il y a des mères qui sont « sur le bouton panique ». Des femmes qui ont « peur d'être reniées » par leurs proches, lesquels n'ont jamais rien su.

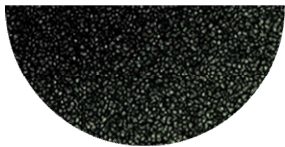
Marie, elle, avait 15 ans lorsqu'elle a donné naissance à son petit Michel, à l'hôpital de la Miséricorde à Montréal, en novembre 1958. Jamais son père n'a voulu donner sa bénédiction à l'union de sa fille et de son prétendant. Encore moins signer pour consentir à ce qu'elle quitte la crèche avec le poupon, puisqu'elle était mineure. Selon Marie, son père avait choisi le camp de la honte.

« J'avais ramassé du petit linge de bébé. Ma mère lui avait même fait des tricots en cachette », relate-t-elle.

« Pendant 15 mois, j'ai visité Michel à la crèche... à travers la vitre. » Résignée, Marie a signé les papiers autorisant l'adoption de son fils en février 1960. « Tu sors de là, puis tu t'en vas chez vous, seule, en braillant. »

Amélie Poirier Rousseau, coordonnatrice de l'adoption et de la recherche d'antécédents pour le MSSS, assure que son équipe est prête à aider les mères d'origine, entre autres. Des personnes ayant une formation en intervention (travailleurs sociaux, criminologues, psychoéducateurs, etc.) vont appeler celles qui avaient inscrit un droit de confidentialité il y a six ans. Elles seront informées des changements à la loi et se verront offrir un soutien émotionnel dans les démarches de recherche dont elles font l'objet ou de retrouvailles si elles en font — en fonction des ressources disponibles dans les différentes régions.

« Le travail des intervenants, c'est de soutenir les gens dans leur souhait de tout connaître, mais aussi de les ramener à la réalité, dit Amélie Poirier Rousseau, du MSSS. Ça se peut que la personne recherchée refuse de vivre une retrouvaille. Il faut préparer au meilleur, mais également au pire. »

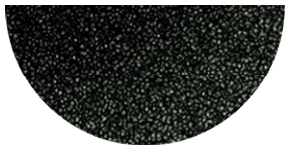


La première fois où Louise Chabot, de Charlesbourg, a rassemblé son courage pour retrouver sa mère, elle avait 43 ans. « On se dit : “Je suis prête à n'importe quel résultat.” » Mais quand elle a appris que sa mère refusait de dévoiler son identité, le sol s'est dérobé sous ses pieds. Sa fille, Marie-Eve Chabot Lortie, se souvient vivement de ce rejet, en 1996, car la peine a été immense. Tout comme l'ampleur du réconfort à offrir à sa mère.

Avant les assouplissements législatifs de 2018, dès qu'un refus de divulgation était inscrit, impossible de pousser plus loin les démarches ou de réitérer la demande. On fermait le dossier. Mais à l'époque, il n'était pas rare que des travailleuses sociales offrent de petites pépites de renseignements, glanées lors d'entretiens téléphoniques avec les parents biologiques. Si Louise Chabot a pu mettre la main sur quelques bribes d'informations de cette façon, il n'en reste pas moins qu'« on vit un deuxième rejet », admet celle qui est aujourd'hui âgée de 73 ans.

En 2018, Louise Chabot a renouvelé sa demande auprès des services sociaux dès l'entrée en vigueur de la loi 113. Une quête identitaire aussi devenue celle de sa fille, qui, parallèlement, a écrit et mis en scène la pièce de théâtre *D.écimées*, une œuvre-hommage jouée sur les planches du théâtre Périscope de Québec en 2023.

Finalement, c'est le temps qui a pansé les plaies de Louise Chabot. En cours de route, elle a appris que Cécile, sa mère, était décédée en 2004. Mais au bout du compte, elle a gagné une grande fratrie. « Je suis maintenant l'aînée de neuf enfants », se console-t-elle.



La grande majorité des personnes adoptées ne souhaitent pas nécessairement retrouver leurs parents biologiques, selon Patricia Germain, professeure au Département des sciences infirmières de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et spécialiste des questions d'adoption. « Il y a vraiment une démarcation entre “vouloir être en contact” et “avoir de l'information” », dit-elle. Pour certains, la démarche vise à obtenir des renseignements sur leurs antécédents biologiques, afin de connaître notamment les risques de maladies génétiques.

La chercheuse croit qu'on a en partie idéalisé l'idée de la réunification au Québec par l'entremise de la populaire émission *Les retrouvailles*, animée par Claire Lamarche et présentée à TVA de 1997 à 2009. On y réunissait en direct des adoptés et leurs parents, ce qui donnait lieu à des moments chargés d'émotion tenant en haleine un million de téléspectateurs. Il n'en reste pas moins que le concept a largement contribué à déstigmatiser l'adoption, insiste Patricia Germain, un apport qu'elle juge inestimable.

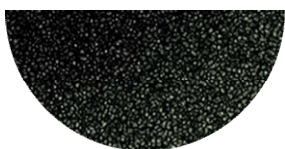
S'il y a quelque chose à retenir de l'adoption au Québec, c'est en ce sens Marie, c'est justement qu'il faut enterrer la honte et libérer la parole, pour les prochains qui voudront aussi savoir.

La réunion familiale d'Isabelle, pour sa part, ne donne pas tellement dans le *happy ending*. C'est ainsi qu'elle le ressent encore, des années plus tard. Elle témoigne sous un pseudonyme pour ne pas froisser ceux qu'elle aime.

« J'avais 16 ans quand ma mère nous a fait asseoir, mon frère et moi, pour nous dire : “Vous avez une demi-sœur” », se remémore-t-elle. Leur mère avait donné un enfant en adoption presque 20 ans plus tôt. En plein cœur de l'adolescence, Isabelle a reçu la nouvelle comme une trahison. Sa mère lui avait « menti » sur toute la ligne.

Quelques années plus tard, sa mère quittait son mari (le père d'Isabelle) pour retourner auprès de l'homme avec qui elle avait eu sa fille « illégitime ». Pour Isabelle, ce n'était plus qu'un simple ressenti, les fondations familiales avaient bel et bien été fracassées. Broyées, même. « Quand sa fille a repris contact, est-ce qu'elle a pensé à nous ? » se demande toujours la jeune femme.

Les spécialistes à qui nous avons parlé s'entendent sur une chose : si on a enfin compris l'ampleur des bienfaits d'une quête identitaire, il faut maintenant mesurer l'étendue du ressac. Celui qui frappe les familles, comme celle d'Isabelle.



Caroline Fortin se réjouit que le Mouvement Retrouvailles ait réussi à réduire l'injustice sur le plan législatif. Mais pour elle, la lutte ne s'arrête pas là. La recherche des origines se transforme. Le bagage de vie des adoptés, des adoptants et des parents biologiques n'a plus rien à voir avec celui de sa génération.

« Aujourd’hui, les adoptés passent parfois par [les familles d’accueil de] la DPJ. Ce sont des enfants avec des besoins particuliers. Sans oublier ceux qui sont issus de l’adoption internationale », énumère-t-elle. Les défis sont différents et les réalités, elles, à des années-lumière. Elle se demande comment son organisme doit adapter son accompagnement pour cette clientèle.

D’ailleurs, elle craint l’effet qu’aura l’élargissement de la loi sur les adolescents — les 14 à 18 ans, plus précisément —, qui peuvent désormais entreprendre des recherches d’antécédents sans avoir besoin de l’aval d’un parent adoptif ou d’un tuteur légal.

Le Québec est la seule province canadienne qui autorise des personnes mineures à entamer de telles démarches. Plusieurs spécialistes partagent les préoccupations de Caroline Fortin. La psychologue Noémi Gagnon-Oosterwaal considère qu’un tel processus identitaire à l’adolescence peut être dommageable sur le plan psychologique. L’accès à ces informations, parfois choquantes, a le potentiel de réactiver des blessures de rejet et de créer une grande détresse chez ces jeunes, juge-t-elle.

À lire aussi

Les hommes ne se pressent pas de devenir pères

Le MSSS assure que les personnes mineures bénéficieront « d’un accompagnement psychosocial rigoureux, en raison de leurs facteurs de vulnérabilité, de la part des intervenants associés à leur demande ». Patricia Germain, Noémi Gagnon-Oosterwaal et Caroline Fortin demeurent sceptiques et estiment que le service ne devrait être offert qu’aux personnes ayant atteint la majorité.

Pour sensibiliser les gens, il faudra donc « continuer à parler d’adoption », clame Caroline Fortin.

Et s’il y a quelque chose à retenir de l’adoption au Québec, croit en ce sens Marie, c’est justement qu’il faut enterrer la honte et libérer la parole, pour les prochains qui voudront aussi savoir.

Sur le point de conclure son histoire, la femme de 80 ans raconte avoir retrouvé son fils, Michel, en 1992. Puis elle lâche un grand soupir. « Des fois, je me dis que si on avait parlé ouvertement de l’adoption, peut-être que j’aurais trouvé une solution pour le garder. »

Après un bref silence, elle poursuit. « Mais chaque fois que je me le demande, je me fais la réponse à moi-même : mon père avait la main haute. Il n’aurait jamais donné l’autorisation », dit-elle, rappelant du coup cette période sombre de l’histoire de l’adoption au Québec, qui a teinté le récit intime de tant d’autres.

Malgré les racines retrouvées, la blessure est restée vive pour Marie et pour son fils. Michel est décédé en 2018. C’est la peine — celle d’un abandon non guéri, croit sa mère — qui aura eu raison de lui.



Témoignages

Vous aimeriez partager votre expérience et témoigner de votre histoire. N’hésitez pas à nous faire parvenir un texte et des photographies que nous pourrions publier sur notre site Internet, à la section « Témoignages » prévue à cet effet. Vous pouvez nous faire parvenir le tout à :

info@mouvement-retrouvailles.qc.ca

Articles tirés <https://www.20min.ch/> du 27 septembre 2024

Belgique : Adoptions forcées: le pape se dit «attristé» mais ne s'excuse pas

Dans un discours aux autorités à Bruxelles, le souverain pontife a évoqué le scandale des enfants arrachés à leur mère entre les années 1950 et 1970.



François s'exprimait vendredi devant des victimes des adoptions forcées. / AFP

Le pape François s'est dit vendredi «attristé» par le drame des «adoptions forcées» d'enfants arrachés à leur mère avec [la complicité de religieuses en Belgique](#) entre les années 1950 et 1970, sans pour autant présenter d'excuses aux victimes. «Dans ces histoires douloureuses, s'est mélangé le fruit amer d'un crime avec ce qui était malheureusement le résultat d'une mentalité répandue dans toutes les couches de la société», a-t-il déclaré dans un discours aux autorités à Bruxelles.

Publicité

«Souvent, la famille et d'autres acteurs sociaux, y compris l'Eglise, pensaient que pour éliminer l'opprobre négatif, qui frappait malheureusement à l'époque la mère célibataire, il était préférable pour le bien des deux, de la mère et de l'enfant, que ce dernier soit adopté», a ajouté le pape devant l'assemblée, où se trouvaient des victimes de ces adoptions.

«Blessures douloureuses»

Le quotidien belge HLN estime que jusqu'à 30'000 enfants auraient ainsi été retirés à leur mère en Belgique, entre 1945 et les années 1980, un chiffre que l'Eglise catholique n'est pas en mesure de confirmer. La pratique concernait la plupart du temps des jeunes femmes non mariées, parfois victimes de viol ou d'inceste, dont les parents voulaient cacher la grossesse. Ces derniers se mettaient en contact avec des ordres religieux, eux-mêmes en lien avec des familles en attente d'adoption.

La conférence des évêques de Belgique a réitéré l'an dernier des «excuses» déjà exprimées quand ce scandale a éclaté en 2015, appelant de ses vœux une enquête externe pour déterminer «les

responsabilités réelles». Dans son discours, le Premier ministre Alexander De Croo a eu des mots forts en évoquant «les blessures douloureuses» liées aux «nombreux cas d'abus sexuels et d'adoptions forcées» qui «ont gravement entamé la confiance».

«Il doit y avoir justice»

«Vous vous engagez dans une démarche équitable. Mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Les ministres de l'Église travaillent avec conviction et charité. Mais quand quelque chose ne va pas, nous ne pouvons pas accepter qu'on le dissimule», a-t-il lancé. «Aujourd'hui, les mots seuls ne suffisent donc pas. Des mesures concrètes doivent également être prises. Les victimes doivent être entendues. Ils devraient être centraux. Ils ont droit à la vérité. Les actes répréhensibles doivent être reconnus. Et il doit y avoir justice», a-t-il ajouté.

De son côté, le roi Philippe a reconnu «les efforts de l'Église de Belgique» sur ce dossier, tout en regrettant que les cris des victimes aient «mis tellement de temps à être entendus et reconnus». «Il a fallu tellement de temps pour chercher des chemins de «réparation» de l'irréparable», a-t-il déploré. En 2018, en Irlande, le pape avait demandé pardon pour «le scandale et la trahison ressentis par tant de personnes», dans un pays où des enquêtes avaient également révélé des pratiques d'adoptions illégales d'enfants nés de femmes non mariées, réalisées par l'État irlandais avec la complicité de l'Église catholique.

SCANDALE EN BELGIQUE : Des milliers de bébés arrachés à leur mère par des religieuses

Outre les violences sexuelles commises par des ecclésiastiques, un autre dossier secoue l'Église belge depuis des années, celui dit des «adoptions forcées» d'enfants arrachés à leur mère avec la complicité de religieuses.



La pratique concernait la plupart du temps des jeunes femmes non mariées, parfois victimes de viol ou d'inceste, dont les parents voulaient cacher la grossesse. (Photo d'illustration) Pexels

Lieve Soens, adoptée par un couple belge juste après sa naissance «sous X» en 1974 dans une clinique de Dunkerque (nord de la France), comptait s'adresser au pape François pour lui raconter un bout de ce vécu douloureux. Des questions d'organisation ont rendu l'entrevue impossible. Cette femme de 50 ans cherche à comprendre dans quelles conditions sa mère biologique, adolescente à l'époque, a été amenée à Dunkerque par des religieuses belges de Lommel - à plus de 200 kilomètres - pour accoucher d'un bébé qu'elle ne reverra jamais.

Les explications ne viendront pas de cette mère, pourtant encore en vie, explique Lieve Soens, rencontrée par l'AFP à son domicile de Kuurne, en Flandre occidentale. Avec l'aide d'une association, la quinquagénaire l'a localisée en Flandre et une rencontre a été proposée par courrier. En vain. Un «non» lui a été signifié par l'intermédiaire d'une avocate. «Peut-être qu'elle a peur», suppose Lieve Soens. «Après l'accouchement, on lui a dit que son bébé était mort, et sans doute n'a-t-elle jamais rien raconté à sa nouvelle famille de cette grossesse vécue à 16 ans, c'est trop difficile».

30 000 adoptions forcées

En publiant en 2023 une série de témoignages, notamment celui d'une mère à laquelle son nouveau-né a été arraché, le quotidien flamand *Het Laatste Nieuws* a estimé à 30 000 le nombre d'adoptions forcées auxquelles auraient participé des religieuses belges entre 1945 et les années 1980. Ces naissances ont majoritairement eu lieu en Belgique mais «entre 3 et 4 000» futures mamans ont été emmenées en France où existait la possibilité d'accoucher dans le secret (sous X) et d'effacer tout lien de parenté, précise l'association belge néerlandophone «Binnenlands Geadopteerd».

Les «excuses» de l'Église

La pratique concernait la plupart du temps des jeunes femmes non mariées, parfois victimes de viol ou d'inceste, dont les parents voulaient cacher la grossesse. Ces derniers se mettaient en contact avec des ordres religieux, eux-mêmes en lien avec des familles en attente d'adoption. La conférence des évêques de Belgique a réitéré l'an dernier des «excuses» déjà exprimées quand ce scandale a éclaté en 2015, appelant de ses vœux une enquête externe pour déterminer «les responsabilités réelles». Dans cette quête pour faire la lumière sur ses origines, Lieve Soens a bénéficié du soutien de ses parents adoptifs qui, dit-elle, croyaient bien faire en prenant en charge un enfant présenté comme non désiré. Ils lui ont communiqué les documents «historiques» d'avril 1974, parmi lesquels son acte de naissance faisant figurer l'adoption assortie d'un changement de nom et la facture présentée par la clinique privée où elle a vu le jour.

«Je ne veux blesser personne, je veux juste la vérité»

Lieve Soens

Après leur décès, il y a une vingtaine d'années, elle a accéléré les recherches sur son histoire. «Je ne veux blesser personne, je veux juste la vérité», assure-t-elle aujourd'hui, avouant aussi éprouver de «la colère vis-à-vis de l'Église, des religieuses et de la clinique» qui a couvert cette pratique.

Vendredi, Lieve Soens est invitée au château de Laeken, la résidence royale où le pape François doit prononcer dans la matinée son «message à la Nation» devant les autorités belges. En revanche, l'audience qu'elle et deux autres «adoptés» espéraient avoir avec le souverain pontife n'aura pas lieu. En lien avec le Vatican, la conférence des évêques de Belgique a privilégié une rencontre - prévue en soirée - avec 15 personnes ayant subi viol ou agression sexuelle quand elles étaient mineures au siècle dernier.

Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca
Vice-présidente : Lisette Gobeil
Trésorier : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Lucille Gosselin

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

**Café-rencontre –
LUNDI, 14 octobre 2024, 19h00**
Informations générales
Discussions ad-lib

Lieu : Cégep Garneau
655, rue Baillargé, Porte M2, Local **M-0220**,
Québec G1S 4S3
(Entrée par la Porte M2 et descendre d'un étage -
ascenseur disponible)
Stationnement Zone 2 ou dans la rue)

**Souper-rencontre
MERCREDI, 13 novembre 2024, 18h00**

Restaurant Tuscanos
1445, avenue Jules-Verne
Québec – G2G 2R8

Des tables seront réservées au nom du Mouvement
Retrouvailles.

N.B. Le coût du repas est à vos frais

Pour plus de renseignements : 418-990-2799

« Prochaine parution – Novembre-Décembre 2024 »



Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

**Café-rencontre
VENDREDI, 4 octobre 2024, 19h00
VENDREDI, 6 décembre 2024, 19h00**

Centre culturel Labrosse
3880, rue Labrosse
Saint-Hubert J3Y 3C6

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Activité à confirmer

Pour plus de renseignements : 418 673-7334

Région Frontenac/Estrie

**Souper-rencontre
VENDREDI, 22 novembre, 2024, 18 h 00**

Rôtisserie St-Hubert
203, boul. Frontenac Ouest
Thetford-Mines G6G 6K2

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

**Toujours vérifier sur notre page Facebook et/ou notre
site Internet pour tout changement de dernière minute.**